



N° D'IMPRIMÉ C 60626121

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE		DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle volontaire total		12/03/2026		26026746	
FONCTIONS CONTRÔLÉES		DÉFAILLANCES CONSTATÉES			
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD Défaillances mineures : 6.1.2.a.1. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S013C026					
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN					
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 013S0634					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
GK-603-AV (F)		17/10/2022		17/10/2022	
Marque		Désignation commerciale			
CITROEN		C5 AIRCROSS			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VR7ACYHZSNL050650		M1		VP	
Type / CNIT		Energie			
M10CTRVP175G384		GO			
Document(s) présenté(s)					
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
187138					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIERE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+3.9 m/km			
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :		0 %		6 %	
Forces verticales :		919 daN		635 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		251 daN	301 daN	221 daN	205 daN
Déséquilibre (<20%) :		17 %		8 %	
Forces de freinage (efficacité) :		251 daN	301 daN	221 daN	205 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 58\%$) : 62 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) : 18 %					
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.51 m-1)		C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-1.8 %		-1.2 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :		-1.9 %		-1.8 %	